

Notes sur l'explicitation d'un concept (Réponse à Jean Leroux)

François Tournier

Volume 6, Number 2, octobre 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/203120ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/203120ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tournier, F. (1979). Notes sur l'explicitation d'un concept (Réponse à Jean Leroux). *Philosophiques*, 6(2), 283–295. <https://doi.org/10.7202/203120ar>

NOTES SUR L'EXPLICITATION D'UN CONCEPT

(Réponse à Jean Leroux)

par François Tournier

Dans son étude critique de mon article intitulé « L'explicitation d'un concept », M. Jean Leroux est motivé par un véritable esprit de recherche, aussi est-ce un plaisir pour moi de répondre à ses objections. Je suis persuadé que le lecteur profitera de ce dialogue, car les questions que pose J.L. sont de nature à approfondir des points laissés dans l'ombre par mon article.

Avant d'entrer dans la discussion comme telle, je voudrais clarifier l'ambiguïté du terme « explicitation » dans le texte de J.L. Dans mon article, j'utilise le terme anglais « *explication* », malgré l'introduction du nouveau terme « explicitation », afin de résoudre la difficulté suivante : bien que l'« *explication* » (au sens de R. Carnap) soit une explicitation de concept, le schéma carnapien (le passage de l'*explicandum* à l'*explicatum*) ne correspond pas au schéma modifié de l'explicitation que je propose (le passage du *pré-explicandum* à l'*explicandum*). On ne peut donc pas utiliser le terme français « explicitation » comme l'équivalent sémantique du terme anglais « *explication* ». C'est pourtant ce que fait J.L., et c'est pourquoi, à mon avis, il faut remplacer le terme « explicitation » par le terme « *explicitation* » dans plusieurs passages de son texte. Par exemple :

« . . . du schéma carnapien d'explicitation des concepts (le passage d'un *explicandum* à un *explicatum*) . . . ».

« a) *L'explicitation*

C'est le remplacement de l'explicandum par l'explicatum qui fait seule fonction de définition ».

Cette ambiguïté terminologique conduit J.L. à formuler la critique suivante qui, en fait, n'en est pas une, puisque je ne pense pas autrement que lui. Ainsi qu'il l'écrit,

« Le procès d'explicitation proprement dit (le passage de l'informel au formel) est là (entre l'*explicandum* et l'*explicatum*), et non entre un « *pré-explicandum* » et un couple *explicandum* / *explicatum* » (p.).

Dans cette citation, si on remplace le terme « explicitation » par le terme « *explication* », on ne fait que répéter ce que j'ai dit en d'autres mots dans mon article : le passage de l'informel au formel est celui de l'*explicandum* à l'*explicatum* (l'*explication* à la Carnap) alors que « le procès d'explicitation proprement dit » consiste à passer du *pré-explicandum* à l'*explicandum* en demeurant au niveau informel. Ce sont là deux procès différents qu'il importe de distinguer au niveau syntaxique en utilisant deux termes différents afin d'éviter les confusions du type que je viens de présenter.

Passer par Hempel pour se rendre à Carnap

Ce qui semble ennuyer le plus J.L., c'est ma façon de procéder qui, à son avis, consiste essentiellement à « vouloir faire d'une pierre deux coups ». Il pense que, pour m'en prendre à Carnap, j'aurais dû y aller « franchement » plutôt qu'en imputant

« . . . les difficultés que rencontrent les modèles hempelien de loi et d'explication scientifiques à la faiblesse du modèle carnapien d'explicitation des concepts » (p.).

Selon J.L., ma façon de procéder constitue « un amalgame illicite de problématiques distinctes ». Ainsi, en voulant rendre non valable le schéma carnapien de l'*explication* par le biais d'une critique du modèle D-N de l'explication scientifique de Hempel, je confonds une « théorie de la science » avec une « théorie de la définition ». À son avis, c'est là l'origine de mon

« . . . impression qu'il fallait absolument introduire une catégorie comme celle de *pré-explicandum* pour se donner les moyens de traiter des aspects pragmatiques de l'explication en science (ces mêmes aspects qui échappent au modèle DN) ».

À la base de mon argumentation, constate J.L., il y a le présupposé selon lequel le modèle D-N est une instance d'application de la procédure d'*explicitation* au concept d'explicitation scientifique. Or, selon J.L., il n'en est rien, puisque « le modèle DN ne peut pas être compris en tant qu'explicitation carnapienne du concept d'explicitation scientifique ». À cela une raison fondamentale : « la méthode proposée par Carnap vise les *termes scientifiques* » alors que l'analyse conceptuelle de Hempel porte sur des termes méta-scientifiques ou épistémologiques. Ainsi qu'il l'écrit,

« . . . dans une perspective carnapienne, ce terme (« explicitation scientifique ») n'est nullement éligible à la méthode d'explicitation des concepts par voie de mise en jeu d'une sémantique formelle ».

Dans mon article « L'explicitation d'un concept », mon but ne consiste pas du tout à critiquer le schéma carnapien de l'*explicitation*. En fait, les insuffisances de ce schéma que je mets en évidence n'en sont que par rapport à ma propre recherche. Ce qui, à mon point de vue, est une insuffisance ne l'est pas nécessairement pour Carnap, car nos programmes de recherche sont différents. Carnap cherche à représenter une forme idéale d'explicitation des concepts qui pourrait servir de fondement logique aux explicitations particulières de concept. Les règles qu'il énonce visent à garantir la validité de la structure logique des explicitations qui s'y conforment. Je cherche, au contraire, à décrire, de façon empirique et à l'aide d'un modèle, des explicitations particulières de concept qui ont effectivement été divulguées sous forme écrite au cours de l'histoire des idées. Les modifications au modèle de Carnap que je propose n'ont pas pour but de « mieux fonder » à la manière de Carnap mais bien de « mieux décrire » ce qui se passe effectivement. J.L. se méprend sur mes intentions et c'est pourquoi son sarcasme à l'endroit de mes correctifs et de mes règles est tout à fait compréhensible. À son avis,

« . . . ces correctifs annonçant une théorie améliorée de l'explicitation dépassent de peu en teneur et en rigueur formelle ce que l'on retrouve déjà dans la troisième entrée lexicale du mot « explicitation » dans *Le petit Robert* . . . ».

L'ajout d'un *pré-explicandum* au schéma carnapien et les deux règles que j'énonce n'ont pas pour but de mieux fonder les explicitations particulières qui s'y conforment. Il s'agit plutôt de décrire des explicitations réelles au moyen d'un modèle qui met en évidence leur structure interne et leur fonctionnement. Même si une explicitation particulière respecte mes deux règles, sa validité n'est pas garantie pour autant. La conformité à mes règles prouve simplement que cette explicitation est exempte d'erreurs particulières déjà repérées ailleurs. Je travaille de façon empirique au niveau théorique, si l'on peut dire.

Loin donc d'être une critique de Carnap par le biais de Hempel, ma façon de procéder consiste à élaborer un modèle qui se prête à mon programme de recherche particulier en partant du schéma carnapien de l'*explication*. J'applique ensuite ce modèle à une explicitation particulière, celle formulée par Hempel et Oppenheim à propos des concepts de loi et d'explication scientifiques. Le rapport que j'établis entre le schéma carnapien de l'*explication*, les correctifs que je propose et l'*explication* du concept d'explication scientifique chez Hempel et Oppenheim, en est un du type *théorie/pratique*. Cette dernière remarque me conduit à parler de la confusion que je suis censé faire, selon J.L., entre une théorie de la science et une théorie de la définition. À mon avis, c'est plutôt J.L. qui se méprend encore une fois sur mes intentions, car je n'ai jamais même eu l'idée d'imputer les difficultés que rencontre le modèle D-N de l'explication scientifique au schéma carnapien de l'*explication*. J.L. confond très nettement ici le modèle hempelien qui appartient à la théorie de la science et la *démarche* de Hempel et d'Oppenheim qui vise à donner une définition à ce modèle dans le langage de la logique symbolique (une instance d'application d'une théorie de la définition). De plus, je me permets de faire remarquer à J.L. que la catégorie de *pré-explicandum*, qui servirait selon lui à « traiter des aspects pragmatiques importants de l'explication scientifique en science », ne se situe pas du tout au niveau de l'explication scientifique, de l'*explanans* ou de l'*explanandum* (théorie de la science). Elle se situe au niveau de l'explicitation, de l'*explication*, de l'*explicandum* et de l'*explicatum* (théorie

de la définition). Mon texte est clair là-dessus. Bien sûr, j'ai montré dans mon analyse détaillée de l'explicitation de Hempel et d'Oppenheim qu'elle avait un caractère programmatique et qu'il restait beaucoup de problèmes (au niveau de la théorie de la science) à résoudre. Cependant, le caractère inachevé de l'explicitation de Hempel et d'Oppenheim ne peut en aucune façon servir à critiquer le schéma carnapien. Par sa nature même, ce schéma n'admet aucune critique de ce genre. Si une explicitation particulière ne respecte pas les règles de l'*explicitation*, c'est l'*explicitation* particulière (et non pas les règles, comme semble le penser J.L.) qui sera remise en question.

Regardons maintenant le cœur de l'argumentation de J.L. Peut-on considérer le modèle D-N comme une instance d'application de la procédure carnapienne de l'*explicitation* ? De la façon même dont J.L. formule la question, on ne peut répondre que par la négative. Je ne pense pas non plus que le modèle D-N soit un explicat carnapien — notons, à ce propos, que, d'une façon contradictoire, J.L. soutient à la fin de son texte que le modèle D-N est un « explicat inachevé ». J.L. confond, comme précédemment, le modèle D-N et la tentative d'*explicitation* de ce modèle par Hempel et Oppenheim. C'est la transcription du modèle D-N dans le langage de la logique symbolique qui est une instance d'application de la procédure d'*explicitation* et, contrairement à ce qu'en pense J.L., ce n'est pas « présupposé » mais très explicite dans mon texte. Hempel et Oppenheim eux-mêmes considèrent leur entreprise comme une *explicitation* (cf. la citation de la page 76 de mon article). C'est à Hempel et à Oppenheim et non pas à moi que s'en prend J.L. en refusant de considérer leur entreprise comme une *explicitation*. J.L. justifie ce refus en invoquant la raison suivante : seuls les termes scientifiques (excluant ainsi les termes méta-scientifiques comme « loi » et « explicitation ») sont éligibles à la méthode carnapienne. Je me permets de rappeler à J.L. que le concept de *probabilité logique* (degré de confirmation d'une théorie par un ensemble d'évidences) dont Carnap nous fournit un *explicatum* dans *Logical Foundations of Probability* est également un concept méta-scientifique. Les restrictions que J.L. impose au schéma carnapien ne semblent pas être le fruit « d'une lecture juste de Carnap ».

Les motifs de l'introduction de la catégorie « douteuse » de pré-explicandum et de la théorie « anachronique » de la définition qui s'ensuit

J.L. ne voit rien d'autre dans le *pré-explicandum* qu'une catégorie douteuse dont la définition est anodine et annonce une vaste supercherie. À son avis, la fonction de cette catégorie est de « rendre compte de la multiplicité des connotations pré-existantes d'un terme qui fait l'objet d'explicitation ». J.L. ne voit cependant aucun intérêt à tenir compte de cette multiplicité de connotations pré-existantes et, encore moins, à lui donner le nom de « *pré-explicandum* ». Critiquer le schéma *explicandum* / *explicitatum* parce qu'il ne tient pas compte de cette multiplicité de connotations pré-existantes lui paraît même insignifiant. Ainsi qu'il l'écrit,

« . . . le projet d'explicitation ne vise aucunement à englober toutes les connotations pré-existantes d'un terme donné, pas plus que les langages extensionnels ne visent à conserver la richesse sémantique des langages ordinaires. D'un point de vue fondationnel [. . .], les connotations pré-existantes non visées [. . .] n'offrent aucune pertinence réelle ».

De l'avis de J.L., les connotations pré-existantes pertinentes sont déjà prises en charge par l'*explicandum* de sorte que la catégorie de *pré-explicandum* est tout simplement redondante. Afin de démontrer ce point, J.L. nous entraîne dans une discussion sur le concept de probabilité chez Carnap. À son avis, dans *Logical Foundations of Probability*, Carnap est explicite quant à sa façon de passer de la multiplicité des connotations pré-existantes du terme probabilité (e.g. Bernouilli, Laplace, De Morgan, Von Kries, l'école de Cambridge) à ses deux concepts de probabilité logique et de probabilité statistique. Il n'y a donc aucune raison pour reprocher au schéma *explicandum* / *explicitatum* d'occulter cette démarche. Ma catégorie de *pré-explicandum* apporterait donc une information déjà contenue dans l'*explicandum*. De plus, loin d'avoir une signification univoque ainsi que je le suppose, pour J.L., l'*explicandum* carnapien est une « famille de significations » et, à ce niveau, le travail d'*explicitation* consiste à passer « d'une pluralité de significations à une famille de significations » (« une classe de connotations »). À son avis, à quoi cela pourrait-il bien servir

d'expliciter un *explicandum* univoque, puisqu'il « serait déjà doté de cet idéal d'exactitude sémantique que d'ailleurs aucun explicat scientifique ne possède » ? J.L. impute ma confusion à l'absence d'« une théorie explicite de la signification », à ma « théorie anachronique de la définition » et au fait que je refuse de considérer « la théorie moderne de la définition ».

Si j'introduis un *pré-explicandum*, ce n'est pas pour compléter le schéma carnapien du point de vue de son programme de recherche de type fondationnel, mais bien par rapport au mien qui est de type descriptif. Dans une perspective fondationnelle carnapienne, il ne fait aucun doute que la multiplicité des connotations pré-existantes d'un terme n'offre aucune pertinence réelle pour la construction de l'*explicatum*. Je tiens à souligner que je n'ai jamais eu l'intention de reprocher à Carnap de ne pas tenir compte de ce dont il ne veut pas tenir compte en premier lieu. La catégorie de *pré-explicandum*, dont la fonction n'est pas du tout de « rendre compte de la multiplicité des connotations pré-existantes d'un terme » ainsi que le pense J.L., mais bien de décrire la (ou les) connotation(s) pré-existante(s) qui sert (ou servent) de point de départ à l'explicitation informelle d'un concept, ne prend tout son sens que par rapport à mon propre programme de recherche. Il s'agit de décrire la structure interne et le fonctionnement de démarches explicatives particulières et, de ce point de vue, l'analyse carnapienne du concept de probabilité est, bien sûr, une *explication* avant tout, mais elle est également, à son stade initial, une explicitation informelle particulière d'un concept. Parce que divulguée sous forme écrite, cette explicitation peut être étudiée de façon empirique. Il ne fait aucun doute que, dans son explicitation, Carnap est explicite sur les connotations pré-existantes du terme qui l'intéresse et sur sa façon d'en arriver aux concepts de probabilité logique et de probabilité statistique. Ce n'est cependant pas à cette explicitation particulière de Carnap que je reproche d'occulter ce passage, mais bien à son schéma *explicandum*/*explicatum*. Bien que Carnap réalise consciemment cette opération dans son explicitation particulière, le passage en question n'est en aucune façon identifié, ni réglementé dans sa procédure d'*explication*. Dans la méthode carnapienne, ce

passage est laissé à la discrétion de l'analyste. Ainsi, avec la seule catégorie d'*explicandum*, comment fait-on pour distinguer entre 1) les sept connotations pré-existantes à l'analyse que J.L. énumère et 2) les deux significations que propose Carnap ? Ce sont tous des *explicanda*. Grâce à la catégorie de *pré-explicandum*, nous pouvons distinguer les significations pré-existantes à l'analyse d'un terme et celle(s) que propose l'analyste. Cette identification initiale de composantes différentes nous permet de mettre en évidence et de contrôler (je dis bien dans une certaine mesure) le passage entre les deux. Il est certain que les deux règles que je propose paraîtront anodines à ceux qui, comme J.L., veulent s'en servir pour juger si un *explicatum* est satisfaisant, mais ce n'est pas là leur but. Il s'agit plutôt d'examiner de façon critique la construction de l'*explicandum*, car construction il y a, et c'est ce qui est occulté par le schéma *explicandum* / *explicatum*. Mon analyse en reste donc à la définition informelle d'un terme et complète l'approche linguistique par une approche épistémologique. À ce niveau, la théorie moderne de la définition n'est d'aucun secours et c'est pourquoi j'utilise « une théorie anachronique de la définition » — encore faudrait-il que J.L. nous dise en quoi cette théorie est anachronique. D'un point de vue purement linguistique, il n'y a au niveau de l'*explicandum* qu'un ensemble de termes avec un ensemble de significations tous équivalents quant au choix de l'analyste. Dans une approche épistémologique, au contraire, les termes ne sont pas que des entités linguistiques, mais ils sont également des entités conceptuelles qui se rattachent directement aux thèses soutenues par l'analyste. Dans cette perspective, tous les termes ne sont pas équivalents, puisque certains sont privilégiés alors que d'autres sont simplement ignorés par l'analyste. Des termes comme « dégager la réalité des apparences », qu'utilise P. Duhem dans sa définition de l'explication, ne seront jamais utilisés par Hempel pour la définition du même concept. Le choix des termes et des significations est déterminé parce que le choix de ces termes et de ces significations est directement lié aux thèses et aux présupposés de l'analyste. Cette détermination est à ce point contraignante que je pense qu'elle réduit à l'unité ce que J.L. appelle « une famille de significations ». Je ne pense pas que Carnap et Hempel proposent des « familles de significa-

tions » pour les termes « probabilité logique », « probabilité statistique », « loi » et « explication » scientifiques. Chacun de ces auteurs donne une signification univoque à chacun de ces termes et ils sont déterminés en cela par la théorie de la science et par la théorie de la philosophie de la science auxquelles ils adhèrent.

Du point de vue d'une théorie de la définition ou d'une théorie de la signification, mon approche est linguistico-épistémologique, et c'est ce qui dérouta J.L. Je voudrais décrire la façon dont, dans une explicitation particulière, on passe d'une pluralité de significations à une signification univoque. Le travail d'explicitation sur l'*explicandum* une fois univoque sera de préciser et de raffiner cette signification. Pourquoi trouver un explicat à un *explicandum* univoque ? Pour fonder par l'axiomatisation l'appareil syntaxique qui la dénotera. Je crois que J.L. se méprend ici sur la procédure carnapienne qui consiste essentiellement à remplacer le langage ordinaire par un langage construit.

Le modèle D-N est-il un explicandum ou un explicatum inachevé ?

Enfin, J.L. trouve surprenant que je considère le modèle D-N d'explication scientifique comme un *explicandum* alors qu'il comprend déjà la barre transversale indiquant le déductif et les « L » qui indiquent le nomologique. J.L. pense que le modèle D-N est un explicatum inachevé et que c'est pour ne pas l'avoir vu que j'ai senti le besoin d'introduire un *pré-explicandum*.

Tout comme J.L., je pense qu'il y a un « feed-back » nécessaire entre *explicata* et *explicanda*. Ainsi qu'il l'écrit,

« il serait bon d'indiquer (et c'est sans doute le sens de l'intervention de Tournier) que le procès d'explicitation des concepts en général est moins linéaire que ne le laisse présager le schéma *explicandum* → *explicatum* ».

Rien d'étonnant alors à ce qu'on retrouve des éléments appartenant au stade de l'*explicatum* dans le stade de l'*explicandum*. Je pense néanmoins qu'il y a un moyen pour distinguer les deux stades assez nettement. Dans l'*explicandum*, la définition des termes est présentée dans un langage naturel alors que

dans l'*explicatum*, on utilise pour remplir la même fonction un langage artificiel. Dans cette perspective, l'article de Hempel et d'Oppenheim intitulé *Studies in the Logic of Explanation*, en ce qui regarde l'analyse des concepts de loi et d'explication scientifiques, se divise en deux parties : une première partie, dans laquelle ils exposent de façon informelle, avec des termes appartenant à la langue anglaise, ce qu'ils entendent par une loi et une explication scientifiques ; dans la seconde partie, d'ailleurs intitulée *Definition of Law and Explanation for a Model Language*, ils exposent de façon formelle, avec des symboles appartenant à la logique symbolique, ce qu'ils ont énoncé dans la première partie. Prenons par exemple le cas du concept de loi scientifique dont une caractéristique (nécessaire mais non pas suffisante) est, dans l'*explicandum*, d'être une proposition ne faisant pas mention d'un objet, d'un temps ou d'un lieu particuliers. Cette caractéristique devient dans l'*explicatum* : être une expression de L (comme $(x) (Fx \text{ c } Gx)$) ne contenant pas de constante individuelle (comme $a, b, c \dots$ e.g. la formule suivante $(x) (Fa \text{ c } Ga)$). De même en est-il pour le concept d'explication scientifique qui, dans la première partie, est présenté sous la forme d'une discussion informelle sur le modèle D-N alors que, dans la seconde partie, sa définition est présentée dans le langage formel L . Je pense donc que mon choix de placer le modèle D-N dans l'*explicandum* (le modèle D-N étant une composante de l'*explicandum*) est parfaitement justifié.

Je voudrais terminer ma réponse à J.L. en soulignant une dernière critique qui me semble un peu gratuite. Ainsi qu'il l'écrit :

« Contrairement à ce qu'en dit aussi Tournier, il y a changement de signification (réinterprétation) dans le passage de l'*explicandum* à l'*explicatum* ».

J.L. glisse cette affirmation en passant, sans jamais y revenir par la suite. Il me semble pourtant avoir clairement montré dans mon article qu'il n'y avait pas un tel changement de signification chez Hempel et Oppenheim. J.L. pense-t-il que j'ai mal démontré ce point ou a-t-il plutôt un contre-exemple en tête ?

Malgré nos divergences de vues que d'ailleurs j'attribue en grande partie à nos programmes de recherche différents, les thèses de J.L. sur Carnap me semblent foncièrement saines et ses intentions me sont certes sympathiques.

Réponse à d'autres critiques

L'étude critique de M. Jean Leroux ne touche qu'à une partie de ma recherche, aussi je voudrais compléter ma réponse par quelques remarques concernant d'autres parties de mon texte. Je suis certain que ces interventions sauront intéresser le lecteur.

Je soulignerai tout d'abord une erreur dans mon texte (page 95), sur laquelle un critique, qui a choisi de demeurer anonyme (que je désignerai par l'abréviation C.A.), a attiré mon attention. À cet endroit, j'écris en effet que les trois lois de Kepler expliquent (au sens hempelien) l'orbite de la Terre. Selon C.A., « ce n'est pas la forme de l'orbite de la Terre que l'on déduit des lois de Kepler (cette forme étant exprimée de façon immédiate et explicite par la première loi), mais la *position* de la Terre et des autres planètes, en fonction des temps, dans un système de coordonnées équatoriales ». Je trouve qu'il a raison en partie, aussi faut-il corriger ce passage en éliminant le recours à la deuxième et à la troisième lois de Kepler qui n'étaient d'ailleurs pas essentielles à mon argumentation. L'objection de C.A. ne tient pas en ce qui regarde la première loi qui énonce la forme de l'orbite des planètes (et non de la Terre) et dont on peut par conséquent déduire la forme de l'orbite particulière d'une planète comme la Terre.

Plusieurs m'ont reproché, d'autre part, d'avoir peu de passages concrets sur la science dans mon texte. Même mon analyse des lois de Kepler et de la théorie de la gravitation est menée avec des citations.

Je sympathise avec ceux qui pensent qu'une recherche en philosophie des sciences doit s'accompagner de passages concrets, c'est-à-dire de références à l'histoire des sciences. Ce n'est cependant pas là le sens de ma recherche dans cet article. Mon objet est le discours de philosophes des sciences et non le discours scientifique. Pour me référer à ce qui était couram-

ment admis sur les lois de Kepler et sur la théorie de la gravitation par les philosophes des sciences, je me devais d'utiliser des citations et de m'éloigner de toute interprétation plus personnelle. Il ne s'agissait pas pour moi de donner un compte rendu historique ou analytique de cette loi et de cette théorie, mais bien d'identifier l'usage pré-existant dont ils portaient pour construire leurs concepts méta-scientifiques. Je ne prétends donc pas faire de la philosophie des sciences, mais bien de la philosophie de la philosophie des sciences et, plus précisément, de l'épistémologie de la philosophie des sciences.

C.A. me reproche d'autre part de soutenir que P. Duhem fait intervenir, dans son interprétation d'une explication, un ensemble de conceptions religieuses, alors qu'il s'en serait défendu à bon droit dans son article intitulé « Physique de croyant ». Ainsi qu'il l'écrit,

« Ces conceptions sont peut-être à l'arrière-plan de ses thèses, elles n'interviennent pas dans son discours, pas plus que les conceptions inverses de Quine n'interviennent dans le discours de celui-ci qui les a reprises. L'épistémologie du « système du Monde » est d'ailleurs différente, sur deux ou trois points importants, de celle de « La théorie physique » et cependant les convictions religieuses sont demeurées les mêmes. »

Ce que j'ai voulu dire, en parlant des conceptions religieuses de Duhem, c'est qu'elles sont à l'arrière-plan de ses thèses et rien de plus. Je dis qu'il faut une enquête empirique à l'aide de mon modèle pour déterminer si ces conceptions ont ou n'ont pas influencé ses thèses — enquête que je n'ai pas faite et sur laquelle je ne peux donc pas me prononcer. Cependant, le modèle de l'explicitation que je propose a pour but de mettre en évidence la structure profonde de l'explicitation dont l'énonciateur n'est pas toujours conscient. Les propos explicites de Duhem sur cette question sont relativement secondaires pour le type d'enquête que je propose.

Je terminerai par une dernière objection selon laquelle je ne peux prétendre falsifier le modèle hempelien de l'explication scientifique en confrontant des lois scientifiques formulées à l'époque de la révolution scientifique des XVI^e et XVII^e siècles avec des données d'observation de l'époque actuelle. On peut même facilement penser que c'est grâce au modèle D-N,

c'est-à-dire en déduisant les conséquences de ces lois et de cette théorie, qu'on a pu prendre conscience des limitations des lois de Kepler.

Il est important de souligner encore une fois que mon champ de recherche n'est pas le discours scientifique, mais celui des philosophes des sciences. Dans mon article, je ne veux en aucune façon montrer que le modèle D-N ne s'applique pas à la loi de Kepler et à la théorie de Newton (un problème qui appartient à la philosophie des sciences), mais bien que, dans le discours de Hempel, cette application n'est pas convaincante (un problème qui appartient à l'épistémologie de la philosophie des sciences). Pour que le discours de Hempel sur la relation entre le modèle D-N et la loi de Kepler soit sans ambiguïté, il faudrait des explicitations informelles supplémentaires, et c'est ce que mon article a tenté de montrer.

Université du Québec à Trois-Rivières